



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Le projet « Gypaètes barbus et espèces nécrophages associées du Massif-Central » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.



Vautours info

Bulletin de liaison des partenaires du Plan national d'actions
en faveur du **Vautour moine**

Hiver 2015 n° 26

SOMMAIRE

CONSERVATION

Synthèse des bilans de la reproduction 2014 et 2015

SUIVI

Un 5^{ème} vautour dans les Grands Causses
Un poussin de Vautour moine élevé au sol

DOSSIER

Les actions de sensibilisation auprès des éleveurs

SENSIBILISATION

Prix Jean Roland 2013 au Parc national des Pyrénées

INTERNATIONAL

Parution de la compilation de référence sur les vautours dans les Balkans
Une nouvelle affaire d'empoisonnement, couronnée de succès en Espagne
Diclofénac vétérinaire en Europe, évitons l'extinction des vautours européens

Jusque dans les années 1940, il était fréquent d'observer les vautours planer majestueusement dans le ciel. Malheureusement, par la suite, ceux-ci ont connu un véritable déclin, dans toute la France, et même en Europe, du fait des empoisonnements à répétitions, de la chasse, du braconnage et de la désertification des pratiques agricoles, les privant alors de nourriture. Peu à peu, les quatre espèces de vautours disparurent de la région. Face à ce constat alarmant, une poignée de passionnés et de scientifiques ont tenté, pour la première fois, des opérations de réintroductions. Celles-ci débutèrent par le Vautour fauve (en 1970), vint ensuite l'arrivée naturelle du Vautour percnoptère (en 1986), puis la réintroduction du Vautour moine (en 1992), et enfin, celle du Gypaète barbu (en 2012) afin de compléter la cohorte des vautours.

Ces efforts de réintroduction, de sensibilisation, de création de placettes et de charniers, de protection, etc., ont été récompensés puisqu'actuellement, les populations sont en pleine expansion. L'observation récente au nord du Maroc, d'un Vautour fauve bagué dans la région des Causses en ait la preuve. Le déplacement des vautours entre les colonies françaises et même européennes fonctionne bien. Cependant, les actions doivent persister car des risques menacent toujours ces espèces rares, tels que les empoisonnements au Diclofénac vétérinaire, les collisions avec les éoliennes ou bien les tirs, malheureusement encore existants.

Conservation

Bilan synthétique de la reproduction des Vautours moines et fauves en 2014 et 2015

Vautour Moine

Dans les Baronnies

2014 : Première reproduction de Vautour moine en forêt Domaniale, dans les Baronnies (26)

C'est en 2014 qu'a été constatée la reproduction de vautours moines dans la Forêt Domaniale de l'Eygues. Le suivi a été réalisé par l'Association Vautours en Baronnies avec la participation de Sandrine Souvignet, Technicienne de l'UT Tricastin-Baronnies. Le couple, constitué de deux individus originaires du Verdon et des Causses, s'est installé sur une aire artificielle (construite en octobre 2010 par Vautours en Baronnies avec l'aide des agents de l'ONF), dans un peuplement situé sur une zone escarpée et à une altitude de 1300 m. La ponte a eu lieu mi-mars. Le jeune vautour fut bagué le 7 juillet et quitta l'aire mi-septembre.

L'espèce avait disparu de France depuis le début du XX^e siècle. La réintroduction d'individus, qui a débuté en 1992 dans les Causses, se poursuit depuis 2004 dans les Baronnies et le Verdon afin de renforcer les populations encore très fragiles. A partir de 2009, le Vautour moine se reproduit dans les Baronnies. Actuellement, on y compte jusqu'à 9 couples constitués.

Un grand merci à l'Association Vautours en Baronnies pour tout le travail effectué depuis plusieurs années en faveur du retour de cette espèce, et au personnel ONF de l'UT Tricastin-Baronnies pour son implication.

Jacques L'huillier, UT du Vercors
- membre du réseau avifaune ONF -
correspondant Vautour moine

Dans le Verdon

Dans le grand canyon, à la date du 19 février 2015, le couple de moines fondateurs a été observé sur son site

de nidification, réalisant le rechargement de l'aire à plusieurs reprises. Ce couple a effectué une ponte entre le 4 et le 6 mars. Comme l'an passé, Valouse, le Vautour moine lâché dans les Baronnies en 2008, a visité une aire et semble être apparié à Nestor (né dans les Causses en 2009 et lâché dans le Verdon en 2012). Un second couple de moines semble être en formation, composé d'Alcyone (lâché dans le Verdon en 2007) et d'un immature exogène non bagué de 3^{ème} année.

Typhaine Lyon et Sylvain Henriquet,
LPO PACA antenne Verdon

Dans les Grands Causses

Pour les vautours moines caussenards, au 9 mars 2014, le nombre de couple reproducteurs s'élève à 21 avec un nombre de jeune atteignant 15. En 2015, le même nombre de couple est observé, tandis que le nombre de jeune diminue à 12 (Tableau 1).

Philippe Lécuyer,
LPO Grands Causses

Figure 1 : Bilan de la reproduction du Vautour moine en Baronnies

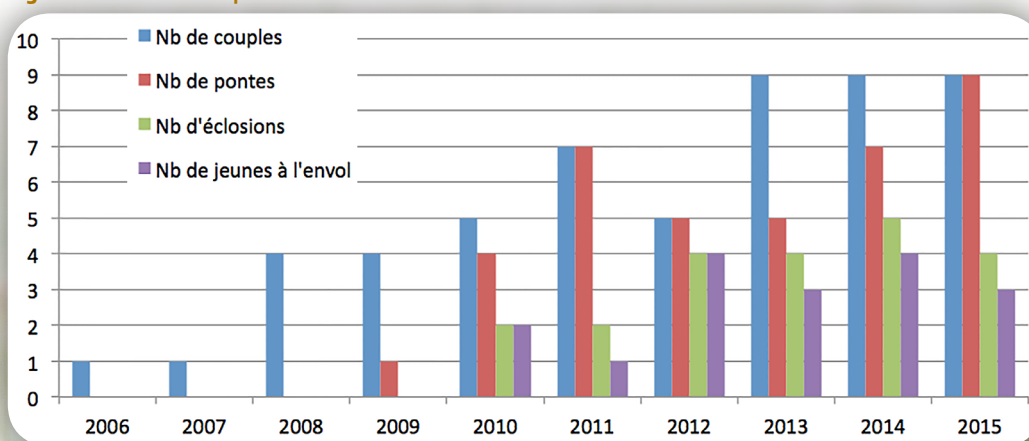


Tableau 1 : Récapitulatif des reproductions du Vautour moine de 2014 et de 2015 dans les Grands-Causses, les Baronnies et le Verdon.

Vautour moine	2014		2015	
	Nbe couple	Nbe jeune	Nbe couple	Nbe jeune
Grands Causses	21	15	21	12
Baronnies	9	4	9	3
Verdon	1 + 1 non repro	1	1 + 2 non repro	1

Conservation

3

Vautour Fauve

Dans les Baronnies

Pontes précoces chez les Vautours fauves

Depuis 1998, date de la première reproduction dans les falaises des Baronnies, les périodes de premières pontes n'ont eu de cesse de se rapprocher des premiers jours de janvier. Ces dernières années, la première ponte avait lieu généralement entre le 03 et le 08 janvier. Malgré le début des observations sur les sites de reproduction dans les derniers jours de décembre, aucune ponte n'avait jusque là été découverte dans ce mois. C'est désormais chose faite, puisqu'en cette saison de reproduction, la première ponte a été découverte le 28 décembre 2014 suivit de près par la seconde le 02 janvier 2015. Cette date précoce correspond à ce qui a déjà été observé dans les Grands Causses certaines années.

Christian Tessier, Julien Traversier,
Vautours en Baronnies

Dans le Verdon

Du côté des vautours fauves, la première ponte a été déposée avant le 05 janvier. Au 20 mars 2015, 126 pontes ont été comptabilisées et 86 poussins sont nés. Cette année, les observations de terrain ont permis de découvrir 20 nouveaux nids. La colonie de vautours fauves dans les gorges du Verdon continue de s'agrandir à son rythme.

Typhaine Lyon et Sylvain Henriquet,
LPO PACA antenne Verdon

Dans les Grands Causses

Concernant les vautours fauves des Grands Causses, le nombre de couple d'élève de 443 en 2014 à 498 en 2015, avec un nombre de jeune de 343 en 2014 à 370 en 2015 (Tableau 2).

Philippe Lécuyer, *LPO Grands Causses*

Baronnies : quatre Vautours fauves adultes équipés d'émetteurs GPS

Dans le cadre d'une étude sur les modalités de vol des Vautours du genre *Gyps*, menée conjointement entre des chercheurs allemands (Martin Wikelski, directeur du Max Planck Institute for Ornithology) et français (Olivier Duriez – CEFE-CNRS de Montpellier), quatre vautours fauves adultes ont pu être équipés de balises GPS-GSM. Le but est de comparer les performances de vols d'oiseaux planeurs comme les vautours à différentes altitudes, où la pression de l'air et donc la portance changent. En pratique, les chercheurs vont comparer le comportement de vol de vautours de l'Himalaya au Bouthan (volant entre 4000 et 6000 m) et de vautours fauves dans les Alpes (volant entre 500 et 3000 m).

Ces oiseaux ont été capturés dans une volière, située dans les Baronnies et destinée habituellement à accueillir les Vautours moines avant leur libération, où un appât avait été préalablement déposé pour les attirer. Ce sont au total 38 individus qui ont été capturés. Nous avons pu choisir d'équiper quatre oiseaux adultes, préalablement bagués (donc identifiés) et connus pour fréquenter suffisamment les Baronnies pour qu'ils soient susceptibles d'être nicheurs sur la zone.

Le matériel posé sur les oiseaux combine

Figure 2 : Bilan de la reproduction du Vautour fauve en Baronnies

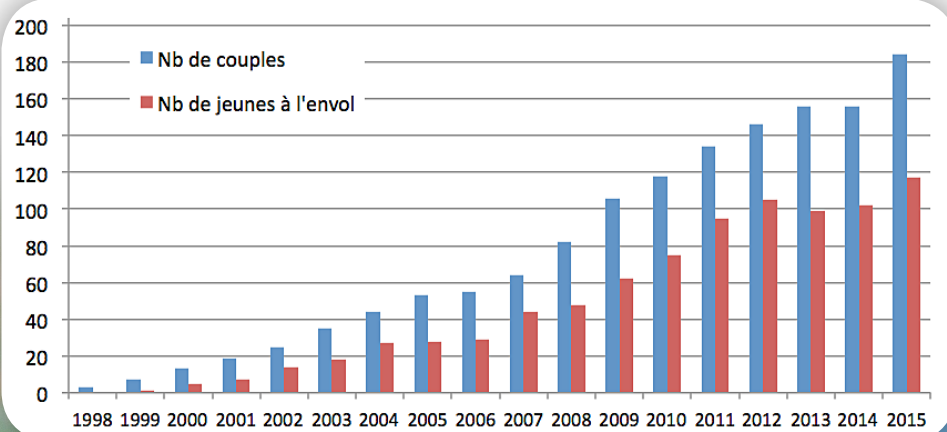
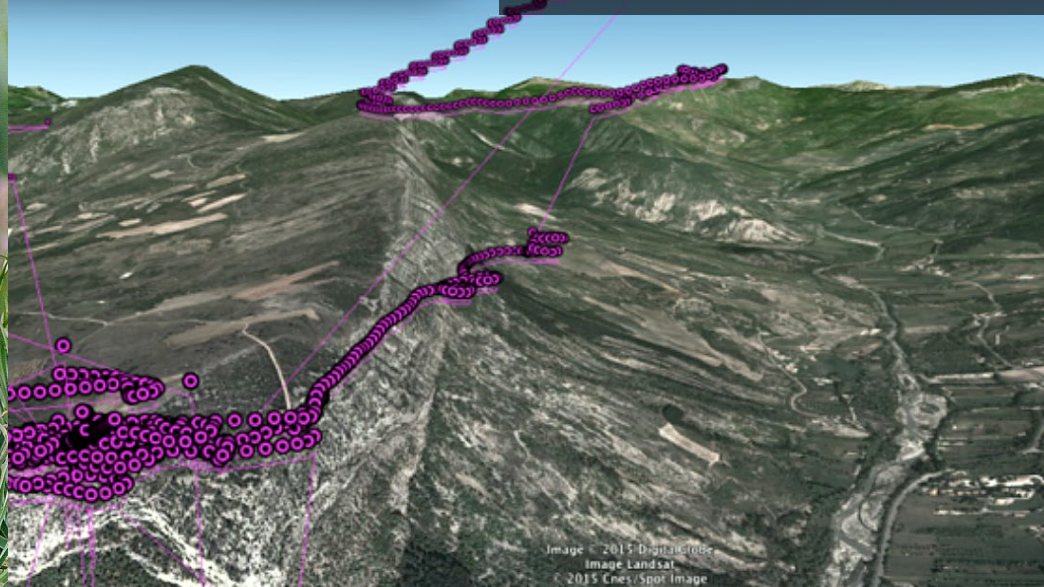


Tableau 2 : Récapitulatif des reproductions du Vautour fauve de 2014 et de 2015 dans les Grands-Causses, les Baronnies et le Verdon.

Vautour fauve	2014		2015	
	Nbe couple	Nbe jeune	Nbe couple	Nbe jeune
Grands Causses	443	343	498	370
Baronnies	156	102	184	117
Verdon	111	80	126	86

Exemple de trajet GPS d'un Vautour fauve équipé - photo O. Duriez (CEFE-CNRS) et Vautours en Baronnies ©



4

deux systèmes de mesures. Le premier, classiquement utilisé sur ce type d'émetteur, transmet les positions du GPS (latitude, longitude et altitude de l'oiseau) plusieurs fois par jours, en envoyant les positions par le réseau de téléphone portable GSM. Le second permet, grâce à la présence d'un accéléromètre, la mesure de la position du corps et des mouvements de l'oiseau en trois dimensions permettant de comprendre son comportement (debout, couché, en vol plané ou battu, marche...). Par défaut, ce sont 5 positions GPS simples transmises tous les jours par le réseau 2G. Mais quand l'oiseau se trouve dans un secteur où la couverture 3G est correcte, il peut transmettre alors un gros volume de données (accélération et positions GPS complémentaires). Les informations recueillies permettront sans nul doute de mieux appréhender le domaine vital saisonnier de la colonie des Baronnies, les routes de vol, les sites privilégiés pour la prospection alimentaire, les falaises de nidification, etc. Les premières données recueillies après trois semaines de fonctionnement sont déjà très intéressantes : allers-retours journaliers entre les Baronnies et le Vercors, utilisation privilégiée de certaines falaises comme dortoir / reposoir ou pour les prises d'ascendances, zone de prospection hivernale réduite, etc. Cependant le suivi est encore limité car les batteries solaires se rechargent difficilement en hiver. Vivement le printemps que l'on puisse augmenter la fréquence des positions GPS grâce à un soleil plus généreux rechargeant mieux les batteries...

**Olivier Duriez, CEFÉ-CNRS,
Christian Tessier et Julien Traversier,
Vautours en Baronnies**



Dans les Baronnies

Quatre Vautours moines relâchés dans les Baronnies en 2015

Après un peu plus d'un an de captivité permettant leur imprégnation au site, le 7 janvier dernier, quatre Vautours moines âgés de deux à trois ans ont été relâchés dans les Baronnies. Deux mâles (*Abricot* et *Alca*) ainsi que deux femelles (*Amande* et *Alpaga*) ont été offerts en novembre 2013 par les centres de soins pour la faune sauvage d'Andalousie et par le centre de soins Alca torda dans les Landes. Ils vont renforcer la petite population nicheuse des Baronnies (7 couples reproducteurs pour quatre jeunes à l'envol en 2014). Ces quatre vautours moines sont bagués et présentent une décoloration de quelques rémiges pour faciliter leur identification en vol (Figure 3). De même, ils sont équipés d'une balise GPS et d'un émetteur VHF permettant de suivre au quotidien leurs déplacements.

Après trois semaines de liberté, deux d'entre eux ont déjà visité une partie

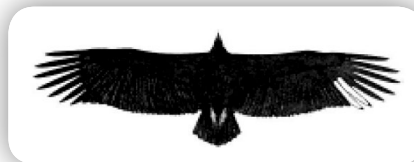
des Baronnies avec des vols à plus de 20 km du site de lâcher. Les deux autres sont cantonnés autour du site de lâcher. Ces quatre vautours ont su trouver l'aire d'équarrissage de l'association.

**Christian Tessier et Julien Traversier,
Vautours en Baronnies**

Dans le Verdon

En 2014, deux jeunes vautours moines ont été lâchés dans le Verdon

Afin de poursuivre le programme Vautours dans les gorges du Verdon, Monaco et Lucie, deux poussins nés en mai 2014, issus de couples reproducteurs du Programme EEP, ont été libérés sur le territoire. Ces deux oiseaux ont été placés, mi-août, dans une volière d'acclimatation afin qu'ils puissent se familiariser avec leur nouvel environnement. Ils se sont envolés le 9 septembre 2014 et ont commencé à sillonner les paysages du Grand canyon. Les deux jeunes moines offerts à titre gracieux à la LPO PACA par le parc du Puy du Fou et le Bioparc de Doué-la-Fontaine ont été bagués et équipés de balises GPS/VHF par Marleen Huyghes, coordinatrice du Programme EEP Vautour moine (zoos de Planckendael et Anvers), Franziska Lörcher, chercheuse à la société Swild (Suisse) et l'équipe de la LPO PACA. Par ailleurs, ce dispositif



ALCA (mâle)

Bague droite : Muséum Paris TY4670
Bague gauche : DVY (blanc, lettres noires)
Marquage : 6, 7 à gauche



ABRICOT (mâle)

Bague droite : Muséum Paris TY4670
Bague gauche : DYL (blanc, lettres noires)
Marquage : 12, 13 à gauche



AMANDE (femelle)

Bague droite : Muséum Paris TY4674
Bague gauche : DYH (blanc, lettres noires)
Marquage : 12, 13 à droite

Figure 3 : Silhouettes des quatre vautours moines réintroduits dans les Baronnies en janvier 2015 – C. Tessier et J. Traversier ©

de suivi par satellite est une première en France dans le cadre du programme de réintroduction de cette espèce et permettra d'étudier la phase d'erratismo post-juvénile de l'espèce jusqu'alors peu connue.

Malheureusement, un mois après leur envol, le jeune Monaco était retrouvé mort non loin du site de lâcher. Lucie, malgré sa mésaventure avec une ligne électrique THT quelques jours après avoir pris la voie des airs, a continué l'exploration de son territoire. Dans les premiers temps, elle a réalisé quelques aller-retour au sud des gorges du Verdon, soit environ une trentaine de kilomètres autour du site de lâcher.

Celle-ci a également gagné Marseille en quatre heures, effectuant ainsi un trajet direct d'une centaine de kilomètres et revenant le lendemain sur Rougon (04). Depuis, elle n'hésita plus à s'éloigner du site de lâcher parfois à plus de 50 km et effectue de temps en temps de brefs passages sur le charnier. En janvier 2015, son domaine vital s'étendait déjà sur plus de 2200 km².

Poursuite des lâchers de vautours moines, prévu fin 2015

Dans les gorges du Verdon, cinq jeunes vautours moines sont actuellement en volière de la LPO PACA. Trois de ces oiseaux sont originaires d'Estrémadure et ont été transférés fin 2013. Une jeune femelle, collectée en avril 2014, provient du centre de soins des Monts Cantabriques. Quant au cinquième, il a été récupéré au pays basque fin 2014. Quatre d'entre eux seront probablement équipés d'une balise GPS afin d'étudier leurs déplacements et relâchés à la fin de l'année.

Suite aux réflexions entre la Vulture Foundation Conservation, le GREFA et les opérateurs français en charge du programme de réintroduction du Vautour moine sur le territoire, six autres oiseaux en provenance d'Espagne sont en attente de transfert dans les Alpes du Sud. Dans un objectif d'équité, quatre d'entre eux seront acheminés dans les Baronnies et les trois autres resteront dans le Verdon.

LPO Grands Causses



ALPAGA (femelle)

Bague droite : Muséum Paris TY4226

Bague gauche : DYM (blanc, lettres noires)

Marquage : 18, 19 à gauche

Dossier

Impact éolien sur les vautours

Dans le cadre de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, l'Europe s'est engagée à promouvoir les énergies renouvelables, si bien qu'actuellement les projets de création de parcs éoliens fleurissent. Cependant, ces nouvelles infrastructures impactent de manière non négligeable l'avifaune. Ces impacts sont généralement divisés en 2 catégories : les impacts directs, qui correspondent aux collisions entre les oiseaux et les pales, et les impacts indirects qui englobent les perturbations occasionnées par la présence des éoliennes (déviation de la trajectoire des vols migratoires, modification du paysage, etc.). En effet, le risque de collision existe bel et bien, mais il est très variable.

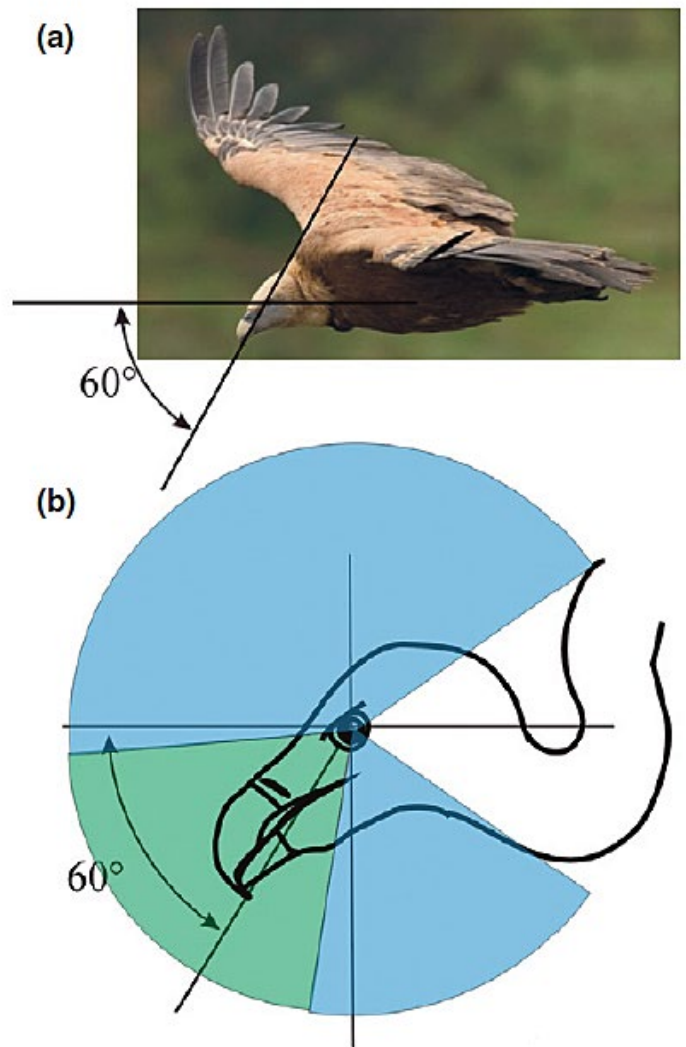
Premièrement, les éoliennes n'impactent pas toutes les espèces de la même intensité (selon l'effectif, l'éthologie, etc.). Les rapaces et les grands voiliers apparaissent comme les espèces les plus sensibles aux éoliennes du fait de leurs vols planés. Ceux-ci les rendant dépendants des courants aériens et des ascendances thermiques, le temps de réaction est plus conséquent et donc le risque de collision augmente.

De plus, une étude parue en 2012 (référence 1) constate que le champ visuel des vautours est assez limité (Figure 4). En effet, les vautours voient sur un angle de 60° en direction du sol pour la recherche de nourriture. Ainsi, les obstacles directs,

Figure 4 : Champs visuels et recherche de nourriture chez les vautours.

(a) Photographie d'un oiseau en vol recherchant de la nourriture, avec un angle de projection typique de 60°.

(b) Projection des zones de vision du vautour en vert et aveugles en bleue – G.R. Martin, S.J. Portugal et C.P. Murn ©



comme les éoliennes semblent invisibles pour un vautour en vol.

Deuxièmement, les collisions vont dépendre de l'emplacement des éoliennes. Une étude également publiée en 2012 (référence 2) affirme, après l'analyse de 34 parcs éoliens en Espagne, que le nombre de collisions avec des vautours augmente lorsque les éoliennes sont placées dans des zones très peuplées par ces espèces.

Troisièmement, les conditions météorologiques jouent sur le risque de collision avec les structures. En effet, si elles sont mauvaises et que la visibilité est diminuée (brouillard, pluie, etc.), le risque de collision sera plus important. Toutefois, cet effet est compensé par l'activité moindre des vautours dans de telles conditions.

Quatrièmement, la taille et la disposition des éoliennes sont susceptibles d'influer sur le risque de collision.

Ainsi, l'ensemble de ces paramètres doivent être étudiés et pris en compte en amont d'une création de parc éolien afin de minimiser les risques. Cependant, malgré ces prises en compte, dans les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, le premier cas déclaré de collision d'un Vautour fauve avec une éolienne a eu lieu en décembre 2011 au parc éolien d'Escales-Conilhac (Aude). Peu après, un deuxième cas fut signalé au parc d'Oupia (Hérault). Et en juillet 2014, un troisième Vautour fauve a lui aussi été retrouvé mort au pied d'une éolienne au Truel (Aveyron) (Figure 5). Pour finir, un cas supplémentaire a été trouvé en 2015 dans l'Aveyron (Castelnau-Pégayrolles).

L'apparition de ces cas de collisions peut s'expliquer par l'augmentation constante du nombre de parcs dans les massifs, ainsi que l'accroissement des échanges entre les différentes populations de Vautours de l'arc méditerranéen. De plus, la pression ne cesse de s'intensifier, notamment en région Midi-Pyrénées, où le SRCEA fixe le nombre de projet à venir. Toutefois, le nombre de mortalité avéré reste minimisé en vue des difficultés de détection des cadavres. En Espagne le phénomène est bien plus renseigné, avec quelques milliers de cas de mortalité recensés. On estime par exemple qu'à Navarre, plus de 400 Vautours fauves sont tués chaque année par collision avec les turbines.

LPO Grands Causses

Référence 1 : Martin, G.R., Portugal, S.J and Murn, C.P. 2012. Visual fields, foraging and collision vulnerability in Gyps vultures. Ibis 153 :239-354.

Référence 2 : Carrete, M., Sanchez-Zapata, J.A., Benitez, J.R., Lobon, M., Montoya, F., Donazard, J.A. 2012. Mortality at wind-farms is positively related to large-scale distribution and aggregation in griffon vultures. Biol. Conserv. 145 :102-108.

Figure 5 : Vautour fauve retrouvé sous l'éolienne (commune du Truel, Aveyron) – R. Nadal ©



Sensibilisation

Nouvelles affiches et dépliants

dans le cadre du PNA Vautour moine

Après un peu plus d'un an de travail, trois nouveaux outils de communication et de sensibilisation ont été réalisés par la LPO Grands Causses dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur du Vautour moine. Un premier dépliant présentant cette espèce ainsi que les trois autres vautours qui l'accompagne a été édité début 2014. En fin d'année, deux affiches ont été finalisées et distribuées aux différents partenaires et publics lors de réunions et d'interventions de sensibilisation (Figure 6). La première décrit le déroulement d'une curée sur les plateaux des Grands Causses, la seconde exclusivement sur le Vautour moine dresse le portrait de cette espèce. Ces derniers ont été dessinés par François DESBORDES.

Figure 6 : Affiches dans le cadre du PNA Vautour moine



LPO Grands Causses

International

Vautours en Europe,

des nuages sombres planent sur eux

Quand on pense « vautours », on pense habituellement à l'Inde, où le Vautour à dos blanc apparaît comme le rapace le plus commun du monde totalisant 40 à 50 millions d'individus, et aux vastes plaines d'Afrique. Pourtant, si l'on veut observer aujourd'hui les vautours de l'Ancien Monde, le mieux sera de se rendre sur les « dehesas » au sud-ouest

de l'Espagne, dans les gorges du sud de la France ou bien dans les Pyrénées (lieux de concentrations régulières de vautours fauves).

De nos jours, on assiste à l'effondrement des populations de vautours d'Asie et d'Afrique principalement dû aux empoisonnements, notamment par le Diclofenac vétérinaire, dont l'utilisation est

largement répandue sur ces continents. Le Diclofenac est commercialisé par la société italienne Fatro. Celle-ci a utilisé des échappatoires dans les lignes directrices d'évaluation des risques pour les médicaments vétérinaires afin d'obtenir un permis dans certains pays européens, en dépit de preuves solides et nombreuses de ses effets néfastes sur les vautours.

International

8

De plus, une étude a récemment découvert que la menace toxique du Diclofenac ne se limite plus désormais aux vautours mais s'étend également aux aigles du genre *Aquila*. Le résultat final est affligeant pour ces grands rapaces nécrophages, qui ont pratiquement disparu du continent indien et africain. De ce fait, l'Europe est en train de devenir un réservoir pour les vautours de l'Ancien Monde. D'ailleurs, sur les quatre espèces de vautours qui se reproduisent régulièrement en Europe et pour lesquelles il a été observé une augmentation des populations et des aires de distribution, seul le Vautour percnoptère, petit vautour migrateur, est en déclin.

Cette situation est sans nul doute due à l'efficacité des politiques pour la conservation de l'Environnement mises en œuvre par l'UE, notamment par le biais des Directives Oiseaux et Habitats. L'Europe est maintenant consciente que la biodiversité en général, et les vautours en particulier, sont des éléments importants pour le bon fonctionnement des écosystèmes et des paysages. Ainsi, les vautours fournissent des services précieux tels que l'élimination des carcasses d'animaux par leur rôle d'équarrisseurs naturels, limitant ainsi les risques de propagation des maladies et la production de gaz à effet de serre. En outre, des actions ont été mises en place afin d'aider ces rapaces nécrophages, telle l'installation de charniers. De plus, l'UE ainsi que les gouvernements nationaux ont investi des centaines de millions d'euros dans les projets en faveur des vautours, comme des programmes de réintroduction. Le Vautour fauve, par exemple, a été réintroduit avec succès dans de nombreuses régions du sud de la France. En conséquence, la population française s'est considérablement développée, notamment dans les Pyrénées en passant de 75 couples en 1999 à 1500 couples, en 2015. Le Vautour moine s'est lui aussi rétabli en France grâce à un programme de réintroduction toujours

en cours. En effet, des individus sont lâchés depuis 1992 sur trois sites (Grands-Causse, Baronnies et Gorges du Verdon). Il y a maintenant près de 30 couples reproducteurs. Les lâchers continueront dans les Baronnies et dans les Gorges du Verdon pendant deux ou trois années supplémentaires. La Fondation pour la Conservation des Vautours (VCF) est d'ailleurs sur le point de transporter six oiseaux espagnols (provenant de centres de réadaptation) aux sites de lâcher en France pour renforcer les populations. Enfin, il y a aussi l'histoire remarquable de la réintroduction du Gypaète barbu dans les Alpes. Espèce éteinte en 1913, les lâchers de jeunes gypaètes (du réseau d'élevage en captivité) ont débuté en 1986. Aujourd'hui, plus de 200 oiseaux ont été lâchés dans huit endroits à travers les Alpes, et il y a maintenant 30 territoires établis à l'état sauvage, dont au moins neuf dans les Alpes françaises. La LPO et la VCF mettent actuellement en œuvre la réintroduction de l'espèce dans les Grands Causse, en vue de faciliter l'établissement d'un flux de gènes entre les Alpes et les Pyrénées (et l'Andalousie). Cependant, ces populations sont aujourd'hui toujours menacées. Tout d'abord, l'UE a lancé un processus de révision des Directives Oiseaux et Habitat, et de nombreuses pressions visent à les affaiblir significativement ! De plus, des menaces impactent toujours certaines populations - notamment la persistance d'empoisonnement dans plusieurs régions d'Europe (e.g. Grèce), ainsi que la construction de parcs éoliens dans des zones sensibles. Cependant, la principale menace est la réapparition inattendue en Europe du même médicament qui a causé la mort de millions de vautours en Asie, le Diclofenac. Celui-ci est maintenant en vente dans cinq pays européens, dont l'Espagne, qui possède 90 % des vautours du continent. La VCF, avec la LPO et de nombreux

autres partenaires, a organisé une campagne pour tenter d'interdire la commercialisation de ce médicament - comme cela a été fait dans le sous-continent indien. Cette campagne a conduit l'UE à demander l'aide d'un organe technique - l'Agence Européenne des Médicaments (EMA), qui a considérablement examiné toutes les preuves et organisé une consultation publique à l'échelle européenne. Au final, l'EMA a confirmé que le Diclofenac vétérinaire représente un risque réel pour les vautours européens, et a donc recommandé un certain nombre de mesures de gestion des risques pour éviter l'empoisonnement des vautours (plus de réglementation, contrôles vétérinaires, meilleur étiquetage et d'information et/ou interdiction du médicament). Cette position appuie les arguments avancés par la VCF et ses partenaires, et a reconnu que seule une interdiction totale du médicament permettrait de réduire les risques à zéro. Ce long travail ayant pour but de convaincre la Commission Européenne que la solution la plus simple, la plus sûre et la plus rentable, dans un contexte d'application du principe de précaution, est l'interdiction de l'usage du Diclofenac en Europe. Malheureusement, la Commission a complètement ignoré cela et a récemment décidé de ne pas interdire les autorisations de commercialisation (décision qui sert les intérêts acquis dans les pays membres et/ou l'industrie) ! La Commission Européenne sera alors tenu pour responsable lorsque les vautours mourront à cause du Diclofenac. De ce fait, elle met en péril l'investissement considérable que l'UE a fait ces dernières décennies en faveur de la conservation des vautours ainsi que l'évolution des statuts de conservation des espèces.

José Tavares, directeur VCF

Vautours info – Bulletin de liaison des partenaires du Plan national d'actions en faveur du Vautour moine

Vautours info est réalisé par la LPO Grands Causse,

12720 Peyreleau - tél. / fax : 05 65 62 61 40 - mail : vautours@lpo.fr

Conception, réalisation : Flavie Lescure, Noémie Ziletti et Raphaël Néouze

Relecture : Yvan Tariel et Michel Terrasse

Photo de couverture : Bruno Berthémy

Maquette / composition : Emmanuel Caillet - La Tomate Bleue

ISSN : 2266-1549 - LPO © 2015



AGIR pour la BIODIVERSITÉ